

DOSSIER DE PRESSE

ATELIERS URBAINS #13

NUIT ET JOUR À SAINT-GÉRY



Un film du Comité de Quartier Saint-Géry

PRODUCTION Centre Vidéo de Bruxelles – CVB
COPRODUCTION BX1

CONTACT : PHILIPPE COTTE - philippe.cotte@cvb.be | +32 2 221 10 67
CVB | www.cvb.be | 111 rue de la Poste – B-1030 Bruxelles

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 2 séances - 2 débats..... | 3 |
| Synopsis et bande-annonce..... | 4 |
| Entretien avec le comité de quartier Saint-Géry..... | 5 |
| Fiche technique..... | 9 |
| Ça s'débat..... | 10 |
| Les Ateliers Urbains..... | 11 |
| Revue de presse..... | 13 |
| Le producteur..... | 22 |

2 SÉANCES – 2 DÉBATS

Deux projections suivies de débats au cinéma Palace de Bruxelles.

JEUDI 15 MARS 2018 À 19H15

Avec [ÇA S'DÉBAT](#), des [projections à vivre ensemble](#), deux questions :

**Tapage nocturne ET vie de quartier : (in)compatibilité ?
Bruxelles, à qui profite l'hyper-centre ?**

SAMEDI 24 MARS 2018 À 19H15

Avec le réseau européen « [Vivre la ville !](#) »,

un débat organisé par le Comité de Quartier Saint-Géry, [Inter-Environnement Bruxelles](#) et l'[ARAU](#) autour du **bruit en ville**.



Cinéma Palace
85, boulevard Anspach
1000 Bruxelles

cinema-palace.be

SYNOPSIS

Dans le quartier Saint-Géry au centre de Bruxelles, les habitants dorment mal. La vie nocturne dégrade la qualité de vie.

A l'instar de Barcelone, Berlin, Paris, le marketing urbain sévit à Bruxelles, qui cherche à faire des centres-villes du 21e siècle des lieux de réjouissance dédiés au tourisme et à l'événementiel.

Un groupe tente de faire entendre sa voix... Et une question demeure : désirons-nous vraiment des centres villes désertés de leurs habitants ?

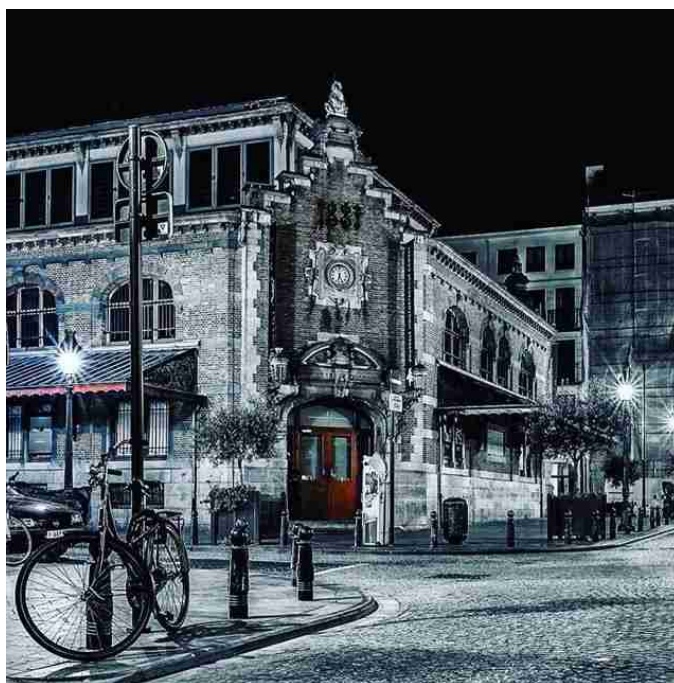
BANDE-ANNONCE



ENTRETIEN - COMITÉ DE QUARTIER SAINT-GÉRY

Bonjour Marie caraj et Jean-Marie Frimat. Vous êtes membres du Comité de Quartier Saint-Géry. La première question concerne votre choix de vivre dans ce quartier. Depuis combien de temps vivez-vous à Saint-Géry ? Qu'est-ce qui a guidé ce choix ? Comment était le quartier à votre arrivée et ne craigniez-vous pas, déjà à l'époque, l'excès de bruit d'un quartier situé en centre-ville ?

Jean-Marie Frimat : Je suis passé de la banlieue au centre en 1997. Mes deux garçons, alors adolescents étaient heureux de sortir en ville avec leurs amis - que je retrouvais d'ailleurs souvent chez moi le matin, eux qui habitaient en périphérie ! A l'époque, ce quartier était un havre de paix et tout le monde était content. Quartier festif mais bon enfant. Le quartier à cette date comportait encore bien des commerces variés autour de la place : vêtements de qualité, boutique de meubles vintage, vendeur d'eaux minérales (eh oui !), épicerie, wasserette, magasin d'articles variés, fleuriste, restaurant, snack...



Marie Caraj : Je vis à Saint-Géry depuis une quinzaine d'année, par choix. Je suis urbaine. Saint-Géry est situé entre les trois gares principales, à moins d'une demie-heure en train de l'aéroport, au croisement des lignes de transport urbain, théâtres et cinémas à proximité, de même que des commerces dont plusieurs ont disparus entre-temps.

Je m'étais renseignée sur le PRAS (Plan régional d'affectation du sol) qui disait : « *Saint-Géry s'inscrit dans une zone d'habitation, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant.* ». Je prends les autorités au sérieux. A l'époque, je dormais les velux ouverts. Oui, il y avait du bruit mais on pouvait dormir.

Soyons clairs : c'est dans ce quartier que se sont installées des activités bruyantes sans égard à la nature de notre quartier. Il ne s'agit donc pas de l'inverse : d'habitants s'étant installés dans un quartier soit disant d'animation.

Nous sommes en 2018. Vous souffrez, le mot est faible, de nuisances sonores provoquées par la vie nocturne des bars qui ont envahi l'espace. Comment cette situation s'est-elle installée ? Progressivement, un bar après l'autre, ou par un événement soudain ? Certains pensent que c'est l'arrivée du piétonnier qui a modifié le paysage ?

JMF : Progressivement, les commerces de proximité ont quitté la place et des modifications d'implantations ont été octroyées aux propriétaires qui ont multipliés leurs offres de loisirs, de musique et de donc de bruits. Plus la musique est forte, plus les conversations montent, plus les désagréments s'installent... Le lieu devient connu, on s'y donne rendez-vous pour une bonne guindaille et on y passe la soirée voire la nuit. Les nightshops complètent le tableau, car les fêtards s'y approvisionnent et traînent à l'extérieur des cafés et des terrasses pour entendre la musique, souvent concerts live (rarement autorisés) sans payer le prix des consommations.



Les comités se sont succédés sans que pour autant l'objet de leurs revendications ne change, pourquoi ? Qu'a fait la Ville depuis les années '90 ? Pourquoi à Saint-Géry et pas ailleurs ? Qui est à Saint-Géry ?

MC : La situation actuelle est la culmination du laxisme des autorités. Elles ne sont pas intervenues pour canaliser la situation comme elles auraient dû et comme le font ailleurs en ville. Pourquoi la Région peut-elle ne pas respecter les normes communales ? C'est la question. Cela ne s'est pas fait d'un coup et la Ville n'a pas joué son rôle de régulateur. Bien au contraire, elle a relayé les desiderata des commerçants. Pourquoi ?

JMF : Il semblerait que la place Saint Géry soit un modèle de non-droit que la ville tolère, afin que ceci reste circonscrit ici et ne déborde pas ailleurs dans la ville : ici, vous pouvez y aller ! Mais pas plus loin qu'ici : bruits, drogues, déjections humaines sur les trottoirs ou coins de portes, laissez-vous aller.

MC : Saint-Géry est un cas emblématique in-vivo et nous pensons qu'il est intéressant de sensibiliser l'opinion publique et de pouvoir agir sur ce cas de manière à inverser la tendance et arriver à un équilibre. Il n'y a aucune raison pour que un millier de personnes à Saint-Géry ne dorment pas au nom de je ne sais quel intérêt privé...

Vous montrez très bien dans votre film l'absence de l'autorité publique sensée faire respecter des règles, voire des lois sur le tapage nocturne par exemple. Ici, au rez-de-chaussée d'immeubles, s'organise une vie nocturne bars, terrasses... tandis qu'aux étages des habitants louent des appartements (ou sont propriétaires) pour y vivre et y dormir la nuit. Vous êtes des habitants et avez créé un Comité de Quartier pour faire entendre vos droits. Quelle est votre histoire ? Qu'en est-il de vos actions et résultats ?

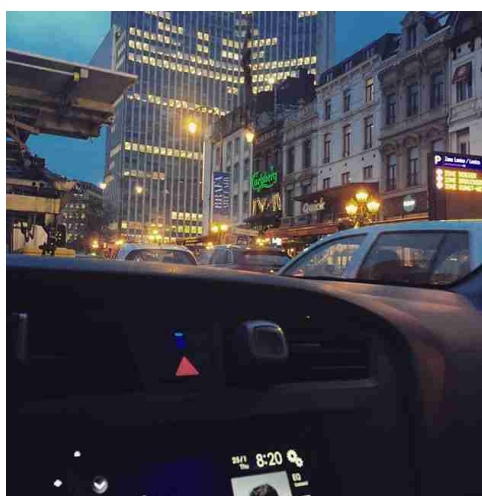
MC : Depuis les années 90, des comités successifs à Saint-Géry transmettent leurs inquiétudes, revendications et pistes de solutions...

JMF : Oui, et ils sont découragés par l'immobilisme et le laxisme des pouvoirs publics.

MC : En 2018, la situation a fondamentalement changé car on dort au rythme des desiderata des cafetiers, des fêtards... TOUS-LES-JOURS, le bruit traverse les structures non isolées des immeubles empêchant les habitants de dormir ; les enfants ne peuvent étudier dans le calme ; des concerts ou soirées DJ s'organisent sans que les normes ne soient respectées, sans que la Ville agisse ! L'impunité n'est pas une fatalité. Les autorités politiques n'ont pas de courage et défendent des activités économiques privées. A ce moment-là, élisons directement les spéculateurs ! Les habitants et le comité Saint-Géry n'a pas à jouer les garde-fous. C'est la Ville qui doit agir en amont, selon la Loi. Nous savons que c'est possible. Agir sur le syndrome plutôt que les symptômes.

Le cas Saint-Géry n'est pas isolé. Le tourisme de masse, la ville Airbnb, l'horeca sont, dit-on, des économies créatrices d'emplois et de richesses... Comment exister face à cela ?

MC : Parlons d'emploi et de création de richesse... Mais de quoi parlons nous exactement ? De combien ? Qualité des emplois, avenir de ces emplois et du personnel de ces secteurs... ? Quelle proportion de recettes communales ? Combien la Ville investit-elle d'argent public pour l'infrastructure de ces activités et leur maintien ? L'addition est lourde pour le public. Je pense qu'on parle de profit privé et de socialisation des coûts... Ensuite, les gouvernements ne sont pas sensés être au service de ces intérêts économiques privés mais bien au service de la Constitution, des valeurs humaines, service public et de démocratie, quel que soit le coût de cette défense. Le commerce ne passe pas avant la santé, sécurité, environnement publics.



Vous n'êtes pas du métier du cinéma. Qu'est-ce qui vous a motivé à faire un film pour sensibiliser, créer du dialogue et du débat ? Comment vous y êtes vous pris et que retenez-vous de cette expérience ?

MC : Pendant six mois, une petite équipe d'habitants et une cinéaste du CVB se sont réunis pour parler de Saint-Géry, partager ces expériences, filmer le quartier. Cela a été une expérience très riche car chacun a été devant et derrière la caméra, a appris à mieux connaître son voisinage.

La vie du film commence au Palace (votre nouveau cinéma de quartier) qui vous accueille, dès son ouverture, pour deux séances/débats, c'est déjà un très bon signe. Qui espérez-vous retrouver dans la salle ? A quel public vous adressez-vous et qu'espérez-vous que ce film provoque ?

MC : Tout d'abord, c'est une grande chance et un honneur de pouvoir montrer le film au Palace. C'est symbolique et pratique. Symbolique car nous espérons que cela marquera le début d'un changement et pratique car beaucoup de personnes concernées par le film sont des personnes âgées ne pouvant pas toujours se déplacer très loin. Elles habitent juste en face du Palace. Nous espérons voir venir les habitants du quartier, les commerçants, les responsables de l'événementiel, les responsables politiques de la Ville (tout le Conseil communal), et de la Région Bruxelles Capitale ; les responsables de l'administration; des associations citoyennes ; bien évidemment la Presse. Nous espérons avoir un écho pour que les responsables politiques agissent finalement et définitivement.

FICHE TECHNIQUE

ATELIERS URBAINS #13 NUIT ET JOUR À SAINT-GÉRY

2017 | 42 minutes | Couleur | 16/9 | vo FR ST ENG

Un film collectif de **Frans, Henriette, Jadranka, Jean-Marie, Marie, Monique, Sébastien**, avec **Andrée, Anne-Sophie, Carlo, Daniel, Dorian, Edith, Filiz, Larissa, Nancy, Philipp, Yvan** et les interventions de **Marie-Anne Swartenbroekx (IEB) & Isabelle Pauthier (ARAU)**

Accompagnement pour l'animation et la réalisation : **Maud Girault – CVB**

Montage image : **Sébastien Calvez**

Montage son & Mixage : **Aurélien Lebourg**

Étalonnage : **Miléna Trivier**

Post-production & Authoring DVD : **Fred Leroy et Stephan Samyn**

Production déléguée : **Louise Labib**

Assistante de production : **Jeanne Humbert**

Promotion & diffusion : **Philippe Cotte, Claudine Van O**

Production : **Centre Vidéo de Bruxelles – Michel Steyaert**

Coproduction | **BX1 – Marc de Haan**

Le CVB bénéficie du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission communautaire française.

Copyright CVB – BX1 – 2017



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ÇA S'DÉBAT !?

Le VIVRE ENSEMBLE ne se décrète pas, il se vit, il s'expérimente !

***Le CVB est un atelier de production de films documentaires
et souhaite plus que jamais mettre le cinéma au service de la démocratie.***



Se côtoyer suffit-il au « vivre ensemble » ? Non, le « vivre ensemble » nécessite de sortir de l'entre-soi, de rompre les barrières sociales, culturelles et géographiques qui nous séparent. C'est alors que se créent de nouveaux liens qui nourrissent la démocratie.

ÇA S'DÉBAT vise à rompre ces barrières en proposant à des publics de tous horizons des rencontres, des échanges, des débats autour des enjeux du vivre ensemble et ce dans une approche engageante et participative.

www.debats.be

LES ATELIERS URBAINS

2009 : lancement du projet Ateliers Urbains par le CVB – Centre Vidéo de Bruxelles

La ville est par excellence le lieu du « vivre ensemble ». Dans une métropole aussi mélangée socialement et culturellement que Bruxelles, on n'observe malheureusement pas que des métissages harmonieux, une émancipation équilibrée des différents groupes sociaux qui y cohabitent ou encore la réalisation de leur bien-être économique. Bruxelles est une ville segmentée et une partie importante de sa population subit des phénomènes d'exclusion et de discrimination de plus en plus nombreux.

C'est précisément dans cette optique de lutte contre l'exclusion sociale que le CVB mène des projets audiovisuels collectifs. Les Ateliers Urbains en sont une initiative phare et récurrente depuis leur création.



Les objectifs des Ateliers Urbains

- > soutenir une démarche créative en développant l'esprit critique et une réflexion sur la ville ;
- > favoriser la mixité des genres, des générations et des milieux sociaux par la rencontre des publics ;
- > procurer de nouvelles connaissances aux participants ;
- > proposer un travail collectif, le partage des savoirs et des savoirs-faire ;
- > transmettre des notions de cinéma ainsi qu'un bagage théorique et technique ;
- > créer un matériel filmique original fait de points de vue singuliers, collectifs, exigeant dans le propos comme dans la forme ;
- > élaborer des outils de débat sur la ville pour alimenter la réflexion d'autres habitants, chercheurs, urbanistes, groupes d'action et de réflexion...

Les réalisations des Ateliers Urbains

- > Atelier #1 : **Flagey** – Film (Ixelles) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #2 : **Le Grand Nord** – Film (Quartier(s) Nord) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #3 : **BXXL** – Exposition (Pianofabriek – Saint-Gilles)
- > Atelier #4 : **Passage 44** – Film/Photo (PointCulture – Bruxelles Ville)
- > Atelier #5 : **Prisons des villes/Prisons des champs** – Film (de Saint-Gilles à Haren) – [voir le film](#)
- > Atelier #6 : **Banc public, tu peux t'asseoir dessus !** – Le journal du mobilier urbain – [gratuit, demandez-le !](#)
- > Atelier #7 : **Patchwork** – Film (Anderlecht) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #8 : **65 rue Brunfaut, ça ira mieux demain** – Film (Molenbeek) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #9 : **Goujons 59/63** – Film (Anderlecht) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #10 : **Brollevoet** – Film (Piétonnier Bruxelles) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #11 : **Dans la place** – Film (Anderlecht) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #12 : **Le Parti du rêve de Logement** – Film fiction (Molenbeek) – [plus sur le film](#)
- > Atelier #14 : **Jeu de loi** – Film (Molenbeek) – [plus sur le film](#)

LE PRODUCTEUR



Le CVB - Centre Vidéo de Bruxelles - www.cvb-videp.be

Atelier de production audiovisuelle et Association d'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre Vidéo de Bruxelles se veut une maison de l'image dont les cinq axes principaux sont :

- > **le documentaire d'auteur et de création** – essentiellement autour de questions sociales, politiques, artistiques et à la recherche de formes nouvelles ;
- > **le documentaire avec le monde associatif** – en étroite collaboration et au service d'objectifs communs ;
- > **les ateliers vidéos** – véritables outils de création et de réflexion à l'usage du plus grand nombre ;
- > **la mise en valeur d'un catalogue** reflet d'une cohérence éditoriale et d'une histoire riche en réalisations ;
- > **la recherche et la réflexion continue** sur l'image et son pouvoir de vérité.

La diversité des approches et la singularité des contenus, le frottement des genres, des pratiques et des regards ; l'hybridation, l'articulation d'une approche artistique avec celle plus sociale des enjeux de société, l'attention portée aux individus qui ne sont ni des experts, ni des hommes politiques, ni des leaders mais des citoyens ordinaires constituent quelques uns des leitmotifs de notre démarche.

Quelques films phares - Catalogue

La terre abandonnée Gilles Laurent (2016) | ***#65 rue Brunfaut / Atelier Urbain*** (2015) | ***Birobidjan*** Guy-Marc Hinant (2015) | ***Séparés*** Sophie De Brabander (2014) | ***Les petites maisons*** atelier vidéo (2014) | ***Casus Belli, sur les sentiers de la paix*** Anne Lévy-Morelle (2014) | ***I comme Iran*** Sanaz Azari (2014) | ***La ville est à nous*** Jacques Borzykowski (2013) | ***Mauvaise Herbes*** Catherine Wielant et Caroline Vercurse (2013) | ***Deux fois le même fleuve*** Effi Weiss & Amir Borenstein (2013) | ***Chaumière*** Emmanuel Marre (2013) | ***Bons baisers de la colonie*** Nathalie Borgers (2011) | ***Atelier Urbain #1 Flagey*** (2010) | ***Le geste ordinaire*** Maxime Coton (2010) | ***Dem dikk (aller retour)*** Karine Birgé (2010) | ***Le bateau du père*** Clémence Hébert (2009) | ***Autoportraits de l'autre. De Belgique en Palestine*** Gérard Preszow (2008) | ***Los Nietos, quand l'Espagne exhume son passé*** Marie-Paule Jeunehomme (2008) | ***Trilogie tropicale ateliers vidéos (2006-2008)*** | ***L'argent des pauvres*** Charlotte Randour (2005) | ***La Cité dans tous ses Etats*** Jacques Borzykowski & Vincent Cartuyvels (2004) | ***La raison du plus fort*** Patric Jean (2003) | ***Chaînes de garde*** Nicolas Torres Correia (2002) | ***Les enfants du Borinage, lettre à Henri Storck*** Patric Jean (1999)

Contact :

Centre Vidéo de Bruxelles | 111 rue de la Poste | B-1030 Bruxelles | www.cvb-videp.be
Philippe Cotte | +32 (0)2 221 10 67 | philippe.cotte@cvb-videp.be

LA LIBRE BELGIQUE – SEPTEMBRE 2011

Les Halles font trop de bruit

Le quartier des Halles Saint-Géry est bien connu pour ses nombreux bars. Certains riverains réclament plus de tranquillité et de sécurité.

Le comité de quartier des Halles Saint-Géry, composé d'une quarantaine de riverains a fait part le 5 septembre dernier de son mécontentement face à leurs conditions de vie quotidiennes. Ils se plaignent des nuisances sonores provoquées la nuit par les nombreux bars et discothèques du quartier, déplorent le manque de forces de polices présentes sur place et exigent un quartier plus propre.

"Le syndrome à la base de tous ces symptômes, c'est le non respect de l'autorité publique", dénonce Marie Caraj, membre du comité de quartier des Halles Saint-Géry. Le comité de quartier aimerait que plusieurs aspects du problème soient réglés dans l'immédiat. Il s'agirait dans un premier temps de mettre fin aux situations d'illégalités dans lesquelles se trouvent les discothèques abusives. Ce terme regroupe les bars qui disposent d'un espace faisant office de piste de danse. Les habitants réclament également *"la fin des milices privées qui sont à la solde des commerçants"* et qui, *"sans aucune autorisation"*, font le travail des policiers à l'extérieur des cafés.

Enfin, un autre point essentiel des revendications du comité de quartier est la limitation des nuisances sonores. Ils demandent l'instauration d'une limite horaire au-delà de laquelle le tapage nocturne serait interdit. Quant aux revendications à moyen et long terme, les membres du comité des Halles Saint-Géry demandent qu'un audit de quartier soit mis sur pied. Marie Caraj explique : *"pour l'instant il n'y a plus de pilote dans l'avion. Le quartier est aux mains des commerçants qui ne respectent pas la loi. Mais il n'est pas trop tard pour que la commune réagisse, dans l'intérêt du capital social"*.

Nicolas Dassonville, porte-parole du bourgmestre de Bruxelles, affirme que le bourgmestre a bien conscience des problèmes évoqués par le comité de quartier et que des interventions ont déjà eu lieu et ont encore lieu régulièrement. Lors de leur rencontre le 5 septembre dernier, des débuts de solutions ont été évoqués. *"Un groupe de travail composé d'habitants du quartier, de l'horeca, du service administratif de la ville et du service public va être mis sur pied. Nous devons juste trouver une date pour nous réunir autour de la table"*, ajoute Nicolas Dassonville. Le dialogue est donc établi entre les riverains et la commune, qui espèrent ensemble trouver des solutions.

Cela dit, ces mesures n'ont pas pour but d'empêcher le quartier des Halles d'accueillir les fêtards, mais plutôt de poser certaines limites afin que les riverains se sentent plus en sécurité la nuit.

L.He (st.)

Des « milices privées » à Saint-Géry

BRUXELLES Plusieurs habitants du quartier s'étonnent

- ▶ On connaît les vigiles présents dans la rue Marché aux Fromages, les vendredis et samedis soir, pour y faire régner l'ordre.
- ▶ Mais le quartier Saint-Géry est aussi concerné.
- ▶ Des habitants n'hésitent pas à parler de « milices privées » illégales.

Il y avait la rue Marché aux Fromages. Il y a aussi le quartier Saint-Géry. En cause : des vigiles qui assurent l'ordre à leur façon dans la rue lors des soirées où il y a affluence sur la place Saint-Géry et alentours.

Dans la rue du Marché aux Fromages appelée couramment rue des Pitras, les commerçants font maintenant appel à des « gros bras » pour assurer la sécurité les soirs « chauds », histoire d'éviter vols et agressions à leurs clients.

A Saint-Géry, des habitants regroupés au sein du comité de quartier n'hésitent pas à parler de « milices privées » illégales en évoquant les personnes qui assurent le maintien de l'ordre dans et hors de certains établissements de ce coin branché.

« Ils sont là quand il y a du monde, pour protéger les intérêts des commerçants. Ce ne sont pas



Après la rue du Marché aux Fromages, c'est au tour du quartier branché. © C.T.

des vigiles appartenant à une société de gardiennage, identifiables grâce à leur uniforme, explique par exemple Marie Caraj. Quand on pose la question, on nous dit qu'ils sont là pour éviter que la clientèle qui reste dehors soit victime de pickpockets. » Allusion aux soirées organisées en fin de semaine, particulièrement à la belle saison, dans plusieurs

établissements qui bordent la place Saint-Géry, la rue Borgval et la rue Saint-Géry.

Ces riverains estiment que les vigiles assurent une forme de maintien de l'ordre mais au bénéfice des cafetiers qui se partagent leurs services. Et ils se demandent pourquoi ce n'est pas la police qui assure cette tâche de maintien de l'ordre.

Quant à savoir en quoi cela leur porte préjudice, les riverains évoquent les intimidations que des habitants auraient subies de la part de certains « gros bras ». Et aussi la fonction de vigie qu'ils joueraient au profit des patrons d'établissement, pour les avertir quand la police arrive suite à l'appel d'un habitant qui se plaint de tapage nocturne.

Interrogé sur les milices privées et sur les vigiles engagés aussi bien rue du Marché aux Fromages que dans le quartier Saint-Géry, Nicolas Dassonville le porte-parole du bourgmestre de Bruxelles, Freddy Thielemans (PS), fait la distinction : « Tant qu'ils assurent une forme de maintien de la sécurité dans leur établissement, cela ne pose pas de problème. »

Pas d'autorité en rue

Mais dans les deux cas évoqués, il est question de personnes qui interviendraient aussi sur la voie publique. « Tout ce qui se passe sur l'espace public relève des gardiens de la paix ou de la police. Si ces personnes interviennent en dehors, elles n'ont pas d'autorité et elles ne peuvent pas demander la carte d'identité des passants, par exemple. »

Le porte-parole du bourgmestre ne parle pas de contrôle ou de sanction, il préfère évoquer une mesure qui pourrait contribuer à résoudre le problème : « Nous avons mené une expérience pilot de gardiens de la paix de nuit dans le quartier Rempart de Moines, expérience qu'on souhaite étendre à d'autres quartiers. » ■ **Ma.l**

Les boîtes et la Ville, je t'aime moi non plus

Trop d'établissements ne sont pas en règle

Le centre de Bruxelles concentre un nombre important de boîtes et de bars de nuit. A la Ville, on doit jongler entre la volonté d'avoir un pentagone agréable et calme pour ses habitants et celle d'être une capitale vivante et festive. Un équilibre complexe à trouver, d'autant plus que de nombreux établissements nocturnes ne sont pas en règle.

Dans le pentagone, on recense pas moins de 1.204 établissements considérés comme « de nuit » : boîtes jusqu'à au moins 23h, boîtes nocturnes, les clubs, boîtes et bars nocturnes font partie intégrante du paysage exist' bruxellois. Mais cette concentration pose aussi problème : « Les boîtes de nuit à Bruxelles sont imprévisibles », assure Geoffrey Coomans (MR), adjoint à l'urbanisme à la Ville. « Mais nous sommes dans une situation délicate. Nous sommes de suite collés par arguments et boîtes de nuit. Nous voulons favoriser l'équilibre de qualité en continue. Il ne faut pas que le centre se désarticule. Tout ça, la collaboration semble bien difficile. La cellule de tran-

qualité publique, gérée par l'ASBL bravo, a ouvert 91 dossiers concernant des établissements de nuit en 2014. L'écrasante majorité des plaintes, qui concernent notamment des boîtes, concernaient le manque de tranquillité subi par le voisinage et l'espace public. Face à ces chiffres, il n'est pas toujours aisé pour les établissements de se voir accorder un permis d'urbanisme. « Mais il n'y a pas de négociation en soi », souligne l'échevin. « Nous ne sommes pas là pour empêcher les gens de venir et profiter de ce qui est fait. Il faut être sûr que ce soit un bon projet. »

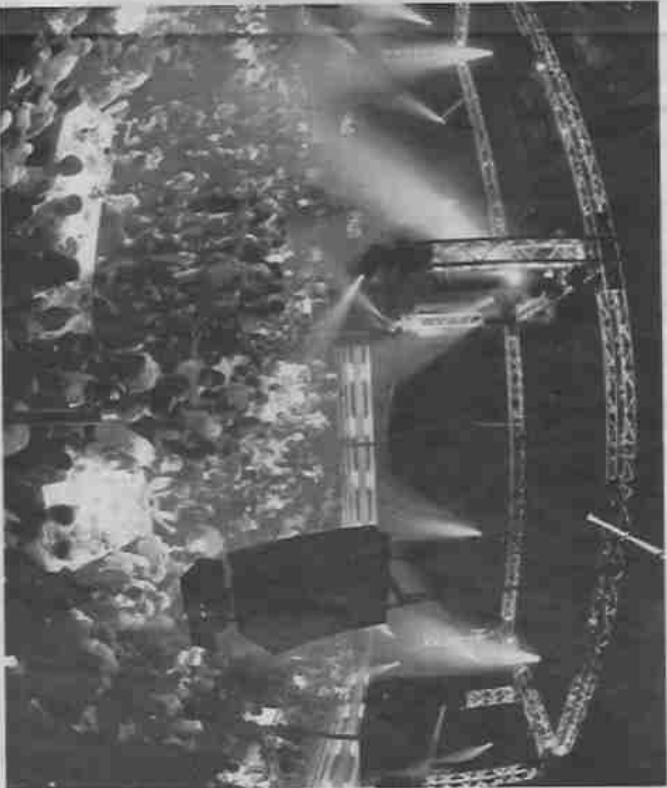
Un secteur qui, lors de la prise de fonction en 2012, a eu bien des surprises. « Je me souviens d'avoir dit que beaucoup de boîtes n'étaient pas en règle, c'était un peu comme un jeu de cache-cache. Mais ça n'a pas empêché les gens de venir et profiter de ce qui est fait. Il faut être sûr que ce soit un bon projet. »



Exclusivité
édition numérique
plus disponible

publie ces alertes. Depuis la Région, bénéficiaire d'une nouvelle compétence portant sur la délivrance de permis d'urbanisme, Geoffrey Coomans s'efforce de faire passer les boîtes en règle. « C'est rare que nous arrivions à fermer un établissement », dit-il. « On se bat avec les propriétaires, mais ça se fait. »

« Quand on fait des efforts, tout va bien »
Du côté des clubs, on préfère dire que tout se passe bien avec la Ville. « Finalement, ils ont toujours été cool avec nous », assure Geoffrey Coomans, adjoint à l'urbanisme et responsable de la Ville de Bruxelles qui délivre les permis pour ouvrir un nouveau Festival Club au bord du canal. « J'ai voulu faire un plus grand projet, qui a été refusé car il n'y avait pas assez de places de parking. Ce sont des décisions administratives. Il suffit qu'il y ait un papier pour accéder à un club. Mais ce n'est pas que la Ville de Bruxelles. Je suis en contact avec beaucoup d'associations. Je comprends les réactions. Le bon de nuit le monde et en boîte bruxellois. Ils n'ont pas tort. »



1204 boîtes et bars de nuit répertoriés dans le Pentagone, sans compter les illégaux. ■ ANNELE DE VILLUMACK

MAÏE VANONNEAU

Bruxelles-Ville: Le comité Saint-Géry attend beaucoup de Philippe Close



Des réunions ont eu lieu avec la commune à propos des nuisances dans le quartier.

Les habitants du quartier Saint-Géry en ont assez. Depuis des années, ils réclament des changements pour contrer les nuisances en tout genre causées par les bars aux alentours. Mais depuis septembre un dialogue s'est ouvert avec le bourgmestre de Bruxelles-Ville, Philippe Close (PS). *"Je pense que ça ne pouvait pas être pire de toute façon. Il fallait qu'un dialogue reprenne. Monsieur Close est ouvert, mais rien n'est encore solutionné"*, explique Marie Caraj, du comité de quartier Saint-Géry.

Un rapport de 2014 réalisé par l'ASBL Bravvo montrait déjà le mécontentement des habitants. *"Le rapport est toujours d'actualité malheureusement puisque rien n'a changé. On ne nous respecte pas. Dormir est un droit, je le rappelle"*, développe Marie Caraj.

Deux réunions ont déjà eu lieu avec la Manager de la Tranquillité publique depuis septembre, dont une où le bourgmestre, Philippe Close était présent. Un groupe de travail va d'ailleurs se retrouver fin novembre pour essayer de solutionner les problèmes de nuisances dans le voisinage. *"Je pense que c'est une première étape. On n'est pas plus optimiste. On préfère rester réaliste. On attend beaucoup de Philippe Close"*, détaille Marie Caraj.

Les habitants se méfient aussi du contexte politique à un an des élections, même s'ils espèrent des résultats rapidement. *"On s'est tellement retrouvé seul qu'on est méfiant d'un certain point de vue. Ce qu'on veut c'est que ça bouge, tout simplement. On ne peut plus se permettre de dormir 3h par nuit par exemple"*, développe Marie Caraj.

Les nuisances sonores ne sont pas les seuls problèmes. La privatisation de l'espace public est vivement contestée par le comité de quartier. Leur objectif est aussi de réduire la taille des terrasses des cafés de la place Saint-Géry. *"Ça prend énormément de place et la législation n'est pas respectée, la plupart du temps. On ne peut même pas passer sur le trottoir avec une chaise roulante ou une poussette"*, déplore Marie Caraj. La solution pourrait être de discuter directement avec les commerçants, mais une première tentative avait déjà échoué en 2009. *"On avait travaillé sur une charte. Finalement, ça n'a pas pris. On espère reprendre le dialogue avec eux"*, raconte Marie Caraj.

Le comité a également participé à un film afin de promouvoir les habitants de la place Saint-Géry. Il sera dévoilé en décembre prochain.

Richard De Wulf